



**Conférence des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr. limitée  
26 septembre 2012  
Français  
Original: anglais

---

**Conseil du commerce et du développement**  
**Cinquante-neuvième session**  
Genève, 17-28 septembre 2012

**Projet de rapport du Conseil du commerce et du  
développement sur sa cinquante-neuvième session**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, du 17 au 28 septembre 2012

Table des matières

	<i>Page</i>
Résumé du Président.....	2
Rapport sur l'assistance de la CNUCED au peuple palestinien.....	2

## Résumé du Président

### Rapport sur l'assistance de la CNUCED au peuple palestinien

(Point 11 b) de l'ordre du jour)

1. Vingt représentants, dont quatre groupes, ont fait des déclarations relatives au Rapport sur l'assistance de la CNUCED au peuple palestinien (TD/B/59/2). Si 19 représentants se sont déclarés satisfaits des conclusions du rapport et ont loué le secrétariat pour le soutien concret apporté au peuple palestinien, une délégation a émis une réserve.
2. Le représentant du secrétariat a dit que les rapports du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale (23 septembre 2012) au Comité de liaison spécial allaient dans le même sens que les conclusions des rapports de la CNUCED de cette année et de l'an dernier. La CNUCED avait su anticiper les problèmes et pu contribuer aux négociations, qui avaient démarré en juillet 2012, entre la partie palestinienne et la partie israélienne pour réduire les «fuites» de recettes budgétaires palestiniennes vers Israël. Il espérait que l'analyse présentée dans le rapport de cette année aiderait à faire face à de nouvelles crises, à déterminer les contraintes à long terme pesant sur l'économie palestinienne et à trouver des solutions pour transformer cette économie en une économie dynamique pour le futur État palestinien. Ainsi la CNUCED contribuerait-elle à une paix durable au Moyen-Orient.
3. Presque tous les représentants se sont déclarés préoccupés par les obstacles au développement palestinien, dont la poursuite de l'occupation, l'expansion des colonies de peuplement israéliennes, la détérioration des perspectives économiques, la destruction d'actifs palestiniens et de la base productive palestinienne, le morcellement des marchés intérieurs, l'isolement par rapport aux marchés internationaux, la dépendance à l'égard de l'économie israélienne, la diminution de l'aide extérieure, la faiblesse des capacités d'exportation, les restrictions à la circulation des biens et des personnes, la gravité de la situation à Gaza, la faiblesse du secteur privé, les effets destructeurs du mur de séparation et l'absence de progrès dans les négociations politiques pour un règlement juste de la cause palestinienne.
4. La vaste majorité des représentants a déploré les conditions de vie difficiles dans le territoire palestinien occupé et a appelé à une action concertée de la communauté internationale pour soutenir le développement économique et améliorer les conditions socioéconomiques dans le territoire. Un représentant a dit que l'appauvrissement du peuple palestinien, les destructions d'infrastructures et de logements et l'expansion des colonies israéliennes avaient ajouté à l'actuel morcellement et créé des «bantoustans». Riche de sa propre expérience de l'apartheid, de l'oppression et de la violation des droits de l'homme, son pays déplorait l'adoption de mesures qui ne contribuaient pas à la recherche d'une solution permanente à la question palestinienne.
5. De nombreux représentants ont dit que la croissance du produit intérieur brut (PIB) au cours des deux dernières années avait été décevante. Le niveau élevé des taux de pauvreté et de chômage, la baisse des salaires réels et de la productivité, l'insécurité alimentaire et la perte de ressources foncières et naturelles étaient de meilleurs indicateurs de la réalité sur le terrain.

6. Dans leur grande majorité, les représentants se sont inquiétés de la crise budgétaire de l'Autorité palestinienne, de l'endettement croissant et de la diminution de l'aide. Ils ont mis en garde contre les dangers de l'austérité budgétaire dans les conditions actuelles et ont attribué la crise budgétaire au manque de souveraineté sur les frontières, aux «fuites» de recettes publiques vers Israël et au manque à gagner en production potentielle en raison de l'occupation.

7. La plupart des représentants ont noté que des années d'occupation avaient rendu l'agriculture palestinienne incapable d'exploiter son plein potentiel en matière de production et d'emploi. Le fait que seulement 35 % des terres irrigables dans le territoire palestinien occupé étaient effectivement irriguées coûtait 110 000 emplois et 10 % du PIB chaque année. Ils se sont vivement inquiétés des contraintes imposées par Israël à l'agriculture palestinienne, du strict contrôle des importations et des exportations, de la construction du mur de séparation, de l'expansion de colonies illégales, des mesures prises pour empêcher des agriculteurs palestiniens d'avoir accès à leurs terres et de la destruction de millions d'arbres fruitiers. Des délégations ont estimé que l'interdiction par Israël d'utiliser des engrais de qualité avait provoqué une baisse de 33 % de la productivité agricole, d'où le manque de compétitivité des produits palestiniens sur les marchés intérieurs et régionaux.

8. De nombreux représentants se sont également inquiétés de la surexploitation par Israël des ressources en eau palestiniennes pour ses propres besoins à l'intérieur de ses frontières et dans les colonies, Israël refusant dans le même temps aux Palestiniens le droit de construire des puits pour répondre à leur demande croissante en eau. Les pêcheurs palestiniens n'étaient autorisés à pêcher que dans un rayon de 3 milles nautiques, au lieu des 20 milles prévus dans les Accords d'Oslo. Sans la maîtrise par les Palestiniens des terres et de l'eau, il n'était guère possible de concevoir des plans pour le développement et une utilisation optimale des faibles ressources palestiniennes.

9. Le représentant de la Palestine a loué la CNUCED pour son rapport et son assistance au peuple palestinien. Ce bref rapport présentait une large analyse qui évitait aux lecteurs d'avoir à consulter d'autres sources. Il était inacceptable que l'économie palestinienne continue d'être l'otage d'un accord économique restrictif (Protocole de Paris) et d'une union douanière déséquilibrée, qui avait été établie dix-huit ans auparavant pour une période intérimaire de cinq ans. Cette période devait déboucher sur l'établissement de relations économiques normales entre les deux États. Le représentant a appelé la puissance occupante à mettre un terme aux implantations coloniales et à l'occupation militaire et à libérer les combattants de la liberté palestiniens retenus dans des prisons israéliennes. La juste cause et la lutte nationale légitime du peuple palestinien prévaudraient, et la voix des Palestiniens se ferait entendre partout jusqu'au jour de la libération et de l'instauration d'un État palestinien avec Jérusalem pour capitale.

10. Le représentant d'Israël s'est félicité des programmes d'appui à l'économie palestinienne, car ils contribueraient à une paix durable, et il a exprimé son intérêt pour les activités de la CNUCED visant à renforcer les capacités directives et institutionnelles palestiniennes. Il s'est déclaré déçu par un rapport qui se mêlait de politique et trahissait un esprit partisan, au lieu de décrire les progrès en faisant preuve de professionnalisme. Selon lui, ce rapport, qui s'appuyait sur des sources tendancieuses, était partial et truffé d'informations erronées. Il n'indiquait pas non plus les mesures positives prises par le Gouvernement israélien pour améliorer les conditions de vie du peuple palestinien, par exemple toute une série de mesures de coopération concernant l'eau, l'emploi et les finances publiques. Le représentant a émis une réserve sur le rapport au nom de son gouvernement.

11. Le représentant de l'Union européenne a dit que l'Union était le plus gros donateur d'aide au territoire palestinien occupé. Plusieurs représentants ont dit qu'ils apportaient un soutien au peuple palestinien à un niveau bilatéral et à un niveau multilatéral. De nombreux représentants se sont déclarés satisfaits des activités de coopération technique de la CNUCED et ont demandé une intensification du soutien apporté au peuple palestinien, ainsi qu'au programme d'assistance de la CNUCED pour en renforcer les capacités de recherche et les projets de coopération technique, conformément à ce qui avait été demandé par la Conférence à sa treizième session.

---